



## Droit de la famille, devoirs des parents

Par **Frédérique**, le **15/10/2008** à **12:38**

Bonjour,

Maman de trois enfants, je suis séparée du papa depuis peu. La plus grande est étudiante, son père et elle ne se voient jamais. Notre fils de 14 ans a souhaité vivre en alternance chez son père et chez moi, ce que j'ai beaucoup de mal à accepter. Et notre dernière fille, 12 ans, refuse d'aller chez son père qui n'a d'ailleurs rien prévu pour l'accueillir.

Lorsqu'il est parti, nous n'avons rien convenu financièrement, il travaille et gagne normalement sa vie, j'ai un CAE de 20 heures et les allocations familiales. Il ne me verse rien, et je ne lui ai pour le moment rien demandé.

Or, nos deux plus jeunes enfants partent en voyage avec le collège. Leur papa a décidé de participer à celui de notre fils mais pas à celui de notre fille.

Je ne souhaite pas engager une procédure pour ne pas mettre mes enfants dans l'embarras mais comment puis-je trouver un moyen de lui faire comprendre que ses devoirs de père subsistent envers tous ses enfants ?

Je vous remercie de vos réponses

Par **Marion2**, le **15/10/2008** à **20:03**

Bonsoir,

Le seul moyen pour vous, c'est de saisir le JAF, dans la mesure où vous n'êtes pas mariés (je

suppose) la présence d'un avocat n'est pas obligatoire.  
Expliquez à vos enfants, tout en dédramatisant, que ce n'est qu'une formalité.  
Bon courage.